



Corruption

Antoine Peillon, Seuil, octobre 2014, 264 pages, 18 €

Antoine Peillon, grand reporter à *La Croix*, a été l'un des premiers en 1994 à dénoncer les malversations qui vaudront à Alain Carignon, maire de Grenoble, d'être condamné à la prison. Depuis, il n'a cessé de s'intéresser aux scandales financiers et aux affaires

de corruption. Après *Ces 600 milliards qui manquent à la France*, consacré à la fraude fiscale, *Corruption* se veut d'abord un signal d'alarme mais aussi une réflexion sur cette gangrène de la démocratie. L'auteur nous alerte sur le fait qu'au cours des vingt dernières années, la corruption en France a atteint un niveau inégalé : le tout début du livre rappelle la cascade d'affaires que nous avons connues, et en démonte les mécanismes.

Mais A. Peillon n'en reste pas là, et c'est toute l'originalité et l'intérêt du livre : convoquant l'histoire, la criminologie, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, il s'efforce de comprendre et de nous faire

comprendre comment fonctionne la corruption, ses conséquences désastreuses pour la démocratie, mais aussi ce qu'elle représente, ce qu'elle nous dit sur notre société et sur nous. Il montre la perméabilité entre le crime organisé et la corruption, et le système de services mutuels qui les lie. Il met en lumière ce que la corruption doit au libéralisme et surtout au néolibéralisme, qui prétend substituer le marché à la démocratie et fait du profit la norme suprême. Et il souligne combien cette corruption peut prospérer sur un terreau de petits arrangements, où les individus à tous les niveaux oublient l'intérêt général au nom de leurs petits intérêts particuliers.

Cette vision glaçante est cependant compensée par un vibrant appel à la résistance civique, autour des figures de La Boétie et de grands résistants qui sont là pour nous donner l'exemple à suivre. Et c'est là le sens du bandeau rouge qui barre la couverture : « Nous sommes tous responsables ». Tout cela fait un livre de haute tenue, percutant, cultivé et politique au meilleur sens du terme.

Gérard Aschieri, rédacteur en chef adjoint d'H&L



Traité sociologique de criminalité financière

Frédéric Compin, L'Harmattan, avril 2014, 256 pages, 25,50 €

Le titre du livre indique bien le caractère universitaire de l'ouvrage, tiré d'une thèse de doctorat en droit soutenue par l'auteur. Son objet est d'analyser les facteurs économiques, sociaux, juridiques, psychologiques qui expliquent la criminalité financière. L'auteur pro-

cède pas à pas par une démarche méthodique, faisant appel à une abondante documentation mais aussi à de multiples entretiens (magistrats, commissaires aux comptes, fiscalistes...).

Après une réflexion sur la nature de la criminalité financière et ses caractéristiques, sa démonstration commence par une analyse du profil de criminels financiers célèbres, de Charles Ponzi à Robert Maxwell en passant par Bernard Madoff. Frédéric Compin établit une typologie et en tire une conclusion : il n'y a pas de profilage pertinent possible, car ce ne sont pas les caractéristiques des criminels financiers qui expliquent la montée actuelle de cette criminalité. En

effet « *La criminalité financière ne saurait exister sans une corruption organisée et protégée par des structures étatiques, économiques et financières* ». C'est ce qu'il entend montrer, en exposant les faiblesses voire les déviations délibérées des acteurs censés établir et faire respecter les normes en la matière : institutions chargées des normes comptables, Etats, paradis fiscaux, agences de notation, cabinets d'audit... Sa démonstration se poursuit, développant l'idée que les crimes tels que le blanchiment des capitaux ou la fraude fiscale nécessitent des compétences managériales détournées. Et Frédéric Compin termine en faisant des propositions pour lutter contre ces phénomènes.

L'intérêt de ce livre est de montrer que les crimes financiers, comme d'ailleurs la corruption, ne sont pas réductibles à des déviations individuelles mais sont facilités voire induits par un capitalisme financier qui, au nom du profit présenté comme la norme ultime, cherche à affaiblir les réglementations et estompe les frontières entre les pratiques légales et les pratiques criminelles.

G. A.